

### Procès-verbal de la séance du Conseil communal du lundi 12 décembre 2022, à la Salle de la Châtelaine

Présidence

M. Christian Ramuz

Membres présents

32

Membres excusés

Membres absents

: 8 ٠..

Secrétaire

Mme Florence Lauber Berge

M. le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour est accepté et se déroule comme suit

- 1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 21 juin 2022
- Lecture du courrier
- 3. Préavis municipal N° 04/2022 : Budget 2023
- 4. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
- 5. Communications des délégués aux associations intercommunales
- 6. Divers et propositions individuelles

#### 1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 21 juin 2022

Personne n'ayant de remarque, le PV est approuvé, à main levée, à l'unanimité. M. Gérald CHARLET s'excuse de son absence (mentionnée à la secrétaire mais cela n'avait pas suivi) lors de la séance précédente et remercie le Conseil pour sa réélection.

### 2. Lecture du courrier

M. le Président n'a reçu aucun courrier.

# 3. Préavis municipal N° 04/2022 : Budget pour l'année 2023

M. Gilbert RAMUZ nous lit le rapport de la commission ad-hoc.

Après avoir pris connaissance du budget détaillé, la commission propose de l'adopter, tel que présenté à la Municipalité dans le document que les membres ont reçu et ont pu étudier.

La commission indique que malgré l'excédent de charges, la situation est pratique à l'équilibre et en nette amélioration par rapport à l'année précédente. Il relève la diminution du solde de la péréquation pour les postes 2200 et 7200, service financier et prévoyance sociale cantonale. Concernant le point 4600.4342, taxe périodique d'entretien, une discussion a été tenue suite à l'annonce de la fermeture de l'usine Cremo. Cela entraîne une forte augmentation des taxes pour l'ensemble des communes raccordées. Il est confirmé que le compte d'épuration, comme celui de la déchetterie et le service des eaux, ne doit dégager ni perte ni bénéfice.

Il est également relevé que suite à l'augmentation des coûts de l'énergie, les budgets ont été augmentés de 53,9 % de plus que l'année précédente. Et pour terminer, au poste 5100.3520, une augmentation des charges de 63'400.-, soit environ 4,3 points d'impôts, se répercute pour la première fois dans le budget, suite à l'achèvement des travaux de construction et l'entrée en service du Collège Gustave-Roud.

Le préavis n°04/2022 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

### 4. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil

M. Christophe BALISSAT nous informe que suite à l'ouverture du nouveau Collège de Carrouge qui fonctionne à pleine satisfaction. Les demières factures à payer sont en attente de vérification des travaux et des éventuelles corrections de défauts, tout en restant en-dessous du budget alloué. De plus, suite au départ à la retraite de M. Morier-Genoud, directeur de l'établissement, et à la démission de M. Cherpillod, président de l'ASIJ, deux nouvelles têtes seront bientôt nommées à la direction du Cercle scolaire.

Concernant les transports scolaires, HelvéCie a adapté ses trajets jusqu'au nouveau Collège et a corrigé les prix selon l'offre préalable. L'équilibre est établi en-dessous du budget pour le prix.

À la déchetterie, le sol a été refait dans l'espace troc, les travaux de terrassement et bétonnage sont en cours pour les containers et l'échelle a été stabilisée pour l'accès aux déchets organiques. Et pour terminer, de nouvelles tables et nouveaux bancs seront installés au Refuge.

Mme Aline BASILIDES RAMUZ nous annonce que pour l'Auberge, la remise des lieux à fin octobre s'est bien passée, avec des locaux en très bon état, propres, avec ses remerciements pour ce travail effectué. Les nouveaux tenanciers ont débuté leurs activités le 1<sup>er</sup> décembre après les travaux de rénovation : grande salle du bas, murs et plafonds. La Salle du Conseil au premier étage est à nouveau utilisable, les murs ont été repeints et le parquet refait. La petite épicerie mise en place par les nouveaux aubergistes est un succès.

Concernant les autres locaux de la commune, des travaux de maintenance sont en cours dans les appartements et un nouveau locataire va emménager dans le rural le mois prochain.

M. Philippe BAUD nous informe que les gros travaux sur la Route du Riau devraient être normalement terminés à la fin de cette semaine, suite au retard, notamment le remblai avec la neige qui n'est pas idéal.

Les conduites pour les eaux potables et les eaux usées ont oédé deux jours avant et un excellent travail a pu être réalisé. La route est maintenant goudronnée jusqu'à la croisée de Mollie-Baudin. Grâce au pressoir à fruits, environ 20'000 litres de production ont été faits pour un montant de Fr. 12'094.-

Concernant Grandvaux, la vente des vins a bien fonctionné (Fr. 21'844.15). La mise en bouteilles de la récolte 2022 sera faite au début mars.

M. Philippe BAUD remercie tous les employés de la commune pour tout le travail effectué.

M. Benjamin BORLAT débute en remerciant le syndic d'être présent à cette séance, libéré de Berne, démontrant ainsi qu'il ne délaisse pas la Commune.

Au niveau de la PC, tout se passe bien, les coûts stables. L'humidité dans le local est néanmoins un souci et des travaux sont à envisager avant la visite est prévue en février. En prévision de l'éventuelle crise énergétique, les communes ont été mandatées pour créer un point de rencontre d'urgence. À Corcelles-le-Jorat, cela serait à la Grande Salle et le matériel électrique est adéquat pour la taille de la Commune. Pour le secteur de la Défense Incendie, le Commandant vient de fêter sa première année à la tête du secteur, les coûts restent stables (malgré l'augmentation des coûts d'énergie) et la nouvelle caserne d'Oron-la-Ville fonctionne bien.

La totalité du parc de l'éclairage public de la commune est enfin équipée avec toutes les antennes de commande depuis un mois. Il y a deux groupes séparés gérés par une application sur smartphone : le premier avec la traversée de la localité à 100 % dès 17h, de 60 % de 22h à minuit et 30 % de la luminosité dès minuit, remontant ainsi progressivement dès 6h le matin, tout en conservant l'éclairage à pleine puissance pour les passages à piétons. Et le deuxième, le centre du village, à 80 % dès 17h, et à 10 % de 22h à 6h. Cela va permettre une consommation d'électricité en baisse, pour limiter l'augmentation des tarifs. La Commune reste autonome pour régler ces éclairages (sauf passages piétons).

Au niveau du site web, tout est mis à jour régulièrement et la page Facebook est stable avec des activités régulières. Toutes les informations sont à me transmettre pour les faire paraître.

Concernant l'eau, l'analyse du réseau démontre que la parfaite qualité est toujours présente. Il y a eu une baisse des sources durant l'été (passant de 400 l/min à 80 l/min) et un achat a dû être fait auprès de l'AIEJ. Et comme le réseau se fait vieillissant, il faut envisager une rénovation pour une mise en conformité. Le canton a validé les travaux et des subventions seront reçues pour ces travaux. Ils devraient durer 4-5 ans et sont un investissement important pour l'avenir.

M. Daniel RUCH est heureux du congé obtenu pour participer à cette séance et confirme qu'il ne lâche pas la Commune, et remercie avec émotion pour la fête organisée suite à son élection au Conseil National. Il constate que même s'il est absent à certaines séances, tout suit de manière positive. Il remercie les membres du Conseil d'avoir accepté le préavis du budget et de la confiance qu'ils lui offrent. Tout sera confirmé au bouclement des comptes en fin d'année prochaine.

En prévision de la mise à la retraite de M. Pierre BERNHARD, l'employé communal (50%) durant l'automne, l'engagement d'une personne pour le remplacer est étudiée. Avec M. Daniel DUBOIS employé à 80 %, la Municipalité étudie l'opportunité d'externaliser certains travaux (déneigement, travaux lourds...) pour pouvoir tenir compte des heures de repos et de la disponibilité possible. Actuellement, ces deux employés sont très disponibles, ils en sont remerciés chaleureusement. Il est fait mention de l'aspect de la responsabilité en cas de problème, qui se reporte automatiquement sur la Commune.

Au niveau des travaux, la chaudière de la Corçalline devrait être changée (mentionné durant la séance de juin) et les projets se discutent toujours pour installer deux chaudières plutôt qu'une trop grosse (manque de place). Les offres sont actuellement étudiées.

M. Daniel RUCH nous informe de la baisse du prix du bois actuelle, ce qui entraîne une importation de bois moins onéreux de l'étranger. Il est vrai que la Suisse manque d'usine de transformation alors qu'il y a suffisamment de bois coupé dans notre pays.

Il remercie le secrétariat pour l'excellent travail fourni cette année, ainsi que la boursière, et mentionne qu'Ariane BANDELIER va rester encore quelques années à son poste. Il remercie également les employés municipaux pour leur engagement, le bureau communal ainsi que ses collègues municipaux qui auront un gros budget à gérer pour les conduites d'eau.

M. Christian RAMUZ n'a rien de spécial à transmettre, si ce n'est le rappel de bien signer les cartes de votation. Il n'est pas rare qu'il contacte les personnes afin qu'ils puissent voir leurs bulletins validés.

# 5. Communications des délégués aux associations intercommunales

M. Florian RUCH nous annonce qu'une visite du réseau de la région a eu lieu le 5 novembre (pompage à Vulliens, réservoir à Vucherens et installation de contrôles à Mézières, anciens locaux de Fotolabo) ainsi que tout ce qui concerne le télépilotage et les futurs travaux à effectuer. Toutes les installations ont été visitées et une fondue a clôturé la journée, en remerciant M. Philippe BAUD pour son organisation et M. Daniel DUBOIS pour la mise en place dans la salle.

M. Christian HOENGER prend la parole et nous indique que pour le SIEMV et le Conseil Intercommunal tout est sous contrôle, en collaboration avec l'association pour l'épuration dans la Moyenne Broye (STEP intercommunale à Lucens). Il nous indique que la situation est critique suite au départ de CREMO et que le projet d'agrandissement doit être revu, le redimensionnement planifié n'étant plus forcément utile. L'annonce a été faite à deux semaines avant la parution de la mise à l'enquête. Il y aura donc Fr. 400'000.- de frais d'études supplémentaires qui vont augmenter le prix final ainsi qu'un report de 6 mois pour le planning, sans oublier les augmentations des prix des matériaux. Il faut également intégrer la présence des lignes CFF toutes proches, ce qui entraîne des suppléments de travaux au niveau sécurité. Pour mémoire, le budget était à Fr. 57 Mio en juillet 2021. Suite au départ de CREMO et les modifications, il est actuellement à 80,2 Mio. Des pistes sont étudiées pour baisser le prix de 8 Mio, en supprimant notamment un seul étage d'exploitation et ce qui était prévu pour l'usine CREMO. La version financière du budget en septembre 2022 était de Fr. 73 Mio 100'000.- (version septembre 2022). Afin de résumer de manière plus simple, la participation était de Fr. 100.- par équivalent/habitant en 2020, elle est passée à 110.- en 2021 et avec le retrait de CREMO, à Fr. 140.- en 2022.

M. Daniel RUCH indique que ces Fr. 140.-/habitant est uniquement destiné à Lucens et qu'un supplément est calculé pour tout ce qui est traité directement sur la Commune, mais que cela ne doit pas dépasser les Fr. 250.-/habitant. L'objectif est de maintenir la taxe d'épuration au mieux.

M. Jean-Philippe RAMUZ demande si on peut avoir l'espoir que le site CREMO soit rebâti ou vendu et que des projets émergent dans la Broye. Il en profite pour remercier les organisateurs de la sortie du Conseil à Berne. Beaucoup de membres étaient présents et M. Benjamin BORLAT indique que quelques photos de cette sortie au Palais Fédéral ont été mises sur le site de la Commune.

M. Daniel RUCH en profite pour annoncer la distribution des sapins de Noël qui aura lieu samedi prochain (pour le fond de rénovation de l'église).

## 6. Divers et propositions individuelles

Le Président

M. Raoul GENDROZ demande à combien est estimé l'équivalent/habitant dans la commune, M. Daniel RUCH donne l'indication probable de 580, incluant la laiterie. Dans le tout ménage distribué en fin d'année, il serait intéressant de rajouter des détails précis de ce qui peut être déposé, ou pas, à la déchetterie (benne à gros déchets: pas des sacs noirs, de restes de repas, de crottes de chien...). M. Daniel RUCH propose de prendre le numéro de plaque si un intrus dépose quelque chose qu'il ne doit et rappelle que la déchetterie revient moins cher que d'engager des employés municipaux pour aller chercher les frigos dans la forêt.

M. Christian RAMUZ annonce que Mme Dominique PERROUD (boursière) distribuera ce soir les jetons de présence. Il remercie la secrétaire du Conseil Communal et également les scrutateurs pour leur engagement ainsi que le secrétariat de la Commune, les employés communaux et la municipalité pour leur travail d'équipe efficace. Il invite les membres présents et la municipalité à l'apéritif dînatoire organisé dans la Salle du Conseil à l'Auberge Communale, afin de découvrir le nouveau visage de ce lieu festif. Il souhaite également une très bonne année 2023 !

Comme personne ne demande la parole, la séance est levée à 21h20 par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil

La secrétaire

A